



# SUCCESSION COMMENT FAVORISER UN ENFANT ?

Par **lostintranslation**, le **18/08/2015 à 10:56**

bonjour,  
j'ai perdu ma mère quand j'étais adolescente. Mes 2 frères ont toujours su récupérer de l'argent auprès de mon père en lui demandant des "prêts" qu'ils n'ont évidemment jamais remboursés mais il n'y a jamais eu de papier pour le prouver.

Je n'ai jamais rien demandé à mon père. Je suis toujours resté à ses côtés et je l'aide au quotidien dans toutes ses démarches administratives, ses courses, etc...  
Désormais mes frères sont loin et ne souhaitent pas avoir de lien avec mon père.

Mon père souhaiterait donc me favoriser financièrement quand il sera mort. Il voudrait faire en sorte que mes frères obtiennent le moins possible d'argent de la succession... en toute légalité évidemment.

Que peut faire mon père de son vivant pour me favoriser par rapport à mes frères ?

Peut-il "déshériter" mes frères ?

Merci par avance.

Cordialement